

## Des classes de seconde à plus de 35 élèves !

Les conditions de travail dans les lycées de Vesoul vont continuer de se détériorer.

Nous apprenons en effet, à la veille des vacances, que face à l'afflux important d'élèves en classe de seconde, le rectorat refuse de créer de nouvelles sections pour les accueillir.

En conséquence, les élèves seront au moins 35 par classe, voire 36.

Par cette mesure le rectorat viole ses propres normes qui fixent la limite maximum à 35 élèves par classe.

Cette situation va rendre impossible un enseignement digne de ce que les élèves et les parents sont en droit d'attendre de leur école ; impossible d'aider ceux qui seront en difficulté, elle va rendre impossible la conduite de classes dont l'hétérogénéité s'accroît. Les locaux eux-mêmes ne sont pas tous adaptés pour un tel volume.

Cette mesure s'ajoute à des suppressions massives de postes (plus de 45 au lycée Belin depuis 2000) et à une nouvelle réduction des moyens à la rentrée qui réduit les dédoublements et les dispositifs d'aide.

Une réaction collective s'impose dès la rentrée pour, qu'au-delà du mensonge du pouvoir, une réelle priorité à un enseignement de qualité pour tous soit établie.

Vesoul le 1 juillet 2014

Pour les enseignants du lycée Belin  
Hervé Faudot  
Responsable SNES/FSU.

